

Haute technologie et intelligence artificielle

Cannes expérimente une navette autonome électrique en conditions réelles sur la Pointe Croisette

Du 12 novembre au 22 novembre, l'Agglomération Cannes Lérins, la Mairie de Cannes et l'Institut Méditerranéen du Risque, de l'Environnement et du Développement Durable (IMREDD - Université Côte d'Azur) lancent l'expérimentation d'une navette autonome électrique desservant la Pointe Croisette. Ce dispositif innovant est testé en conditions réelles et de façon sécurisée, afin de recueillir des données précises avant de le déployer, à terme, à grande échelle sur toute la Croisette. L'expérience, ouverte gratuitement au grand public, s'inscrit dans le cadre de la stratégie proactive initiée par David Lisnard – en partenariat avec Université Côte d'Azur – pour renforcer l'usage quotidien de technologies innovantes comme l'intelligence artificielle. Cette démarche contribue également à diversifier l'offre de transport public décarboné.

« Notre siècle est celui de l'intelligence artificielle. La France dispose de tous les talents et génies pour maîtriser et déployer ces technologies avancées dont les enjeux économiques, scientifiques, écologiques et philosophiques sont colossaux. A Cannes, nous en mesurons l'ampleur en accueillant depuis 2022 le salon mondial de l'Intelligence Artificielle (WAICF) qui rassemble 16 000 professionnels, chercheurs et visiteurs autour de cette thématique. Aujourd'hui, nous poursuivons cette démarche en expérimentant – avec Université Côte d'Azur et d'autres communes – une navette autonome électrique. Plus qu'un moyen de transport innovant, ce véhicule est le fruit de la volonté de favoriser localement la recherche et le déploiement de hautes technologies dans notre quotidien dans une optique de progrès et de souveraineté ».

David Lisnard, maire de Cannes et président de l'Agglomération Cannes Lérins

« L'expérimentation de la navette autonome se poursuit à Cannes après des tests à Mandelieu-La Napoule, Valberg, et Carros, avec pour objectif d'évaluer comment cette technologie peut répondre aux besoins de mobilité de demain. Si elle répond déjà à certaines attentes, nous restons dans une phase d'expérimentation, où l'acceptabilité sociale joue un rôle crucial. Il faut replacer l'humain au centre de l'innovation, puisque celle-ci ne pourra réellement être un succès que si elle est adoptée par les citoyens. Ainsi, nous recueillons les avis des usagers pour mieux comprendre leurs attentes et leurs craintes face au véhicule autonome. Dans la démarche collaborative que l'IMREDD développe avec ses partenaires dont la Ville de Cannes et l'agglomération Cannes Lérins, l'objectif est de faire que les mondes académiques et socioéconomiques œuvrent ensemble pour le bien de tous et le développement de leur territoire ».

Emmanuel Tric, Directeur de l'Institut Méditerranéen du Risque, de l'Environnement et du Développement durable

Expérimenter de nouveaux modes de déplacements grâce aux technologies avancées

Dans le cadre de la politique concrète déployée par David Lisnard pour favoriser l'essor et l'usage de technologies innovantes sur le bassin de vie cannois, la Mairie de Cannes, l'Agglomération Cannes Lérins et Université Côte d'Azur expérimentent jusqu'au 22 novembre une navette autonome sur la Pointe Croisette. Ce véhicule, entièrement électrique et conçu par la société française Milla, peut accueillir cinq passagers. Il est ainsi possible pour le **grand public de tester en conditions réelles** (voir infos pratiques ci-dessous) ce prototype afin de permettre à l'IMREDD (Institut Méditerranéen du Risque, de l'Environnement et du Développement Durable) de recueillir les données nécessaires à l'amélioration et au déploiement à grande échelle de ce type de véhicule.

A terme, ces navettes autonomes pourraient compléter une **offre diversifiée de transport** comme la flotte décarbonée Palm Bus (recours à l'électrique, au biocarburant et dès 2025 à l'hydrogène propre produit localement), le covoiturage et le vélo.

Cette expérimentation est réalisée en partenariat avec la **Chaire « Territoire et Navettes Autonomes »** adossée à l'IMREDD et soutenue par la Fondation Université Côte d'Azur. L'objectif est d'ériger le bassin de vie azurien en modèle de développement territorial qui intègre la mobilité intelligente et durable, notamment la navette autonome.

Enfin, cette démarche contribue à la **décarbonation du bassin de vie cannois**. Elle s'inscrit dans une volonté manifeste de **mobiliser au-delà de la collectivité et de recourir pleinement à l'innovation**. A cet effet, David Lisnard a créé en 2023 la **Force Locale Décarbonée** qui réunit une cinquantaine de chercheurs, institutionnels et entrepreneurs pour accélérer la mise en œuvre de cette stratégie.

+ Informations pratiques :

- Circulation des navettes du 12 au 22 novembre, de 10h à 12h, du lundi au vendredi.
- Les participants sont invités à répondre à un questionnaire avant l'expérimentation. Celui-ci est disponible sur la page <https://chaire-tna.imredd.fr/cannes/xp>.
- Pour participer, il suffit de se rendre à l'un des arrêts desservis pendant les heures d'expérimentation. L'inscription se fait sur place auprès de l'opérateur de la navette. La navette a une capacité de 5 passagers.
- Conformément à la réglementation en vigueur, l'expérimentation est réalisée en présence d'un opérateur de sécurité à bord du véhicule qui peut en prendre le contrôle en cas de besoin.
- **L'expérimentation n'est pas accessible aux personnes de moins de 18 ans et aux personnes à mobilité réduite.**
- Les participants seront invités à répondre à un questionnaire en ligne après l'expérimentation.

+ À propos de la navette autonome

- Conçue par la société française Milla
- 100% électrique et autonome (niveaux 3 et 4)
- Transporte 6 personnes (5 passagers + 1 opérateur de sécurité)
- Vitesse max. à 50 km/h en mode autonome et 80 km/h en conduite
- Plateforme capable de rouler sur terrain accidenté
- Autonome Multimodal : conduite en mode manuel et autonome
- 100% électrique avec une autonomie d'au moins 100 km

A propos de la Chaire « Territoires et Navettes Autonomes »

Adossée à l'IMREDD et soutenue par la Fondation Université Côte d'Azur, la Chaire, développée avec le Département des Alpes-Maritimes et d'autres partenaires, a pour ambition d'ériger le territoire de la Côte d'Azur en modèle d'aménagement territorial intégrant la mobilité intelligente et durable et, notamment la navette autonome, dans un contexte aussi varié que la ville dense jusqu'au village du haut pays. Elle déploie des projets d'expérimentation d'un service de transport et de logistique pour le développement local de zones spécifiques. Ces expérimentations concernent le transport en circuit court des activités quotidiennes, en s'appuyant sur la connaissance du territoire et l'étude de cas d'usage utilisant les technologies autonomes. Au cœur de ces expérimentations : des enjeux de R&D s'articulant autour de la supervision à distance, de la cyber-sécurité, la sûreté de fonctionnement du système de mobilité, les infrastructures connectées intelligentes et l'acceptabilité de l'écosystème. Le laboratoire d'Informatique Signaux et Systèmes de Sophia-Antipolis (I3S) et le laboratoire TransitionS (Transitions - Savoir – Medias – Territoires) apportent leurs expertises respectivement sur l'intégration des technologies d'intelligence artificielle (machine learning, deep learning) au véhicule autonome et, l'évaluation des défis et freins individuels à l'acceptabilité et à l'appropriation du véhicule autonome par les usagers.

A propos de l'IMREDD

Université Côte d'Azur est l'une des 9 universités françaises "IdEx" intensive en recherche et à fort rayonnement international. Structurée autour de composantes internes novatrices, les Ecoles Universitaires de recherche, dont les responsabilités sont accrues pour une plus grande agilité, Université Côte d'Azur adosse l'ensemble de ses missions de formation et d'innovation à l'excellence de sa recherche. Son fort ancrage au territoire azuréen en fait l'un des moteurs de son modèle de croissance. Membre fondatrice de l'alliance européenne Ulysseus, porteuse de l'un des quatre Instituts Interdisciplinaires français d'Intelligence Artificielle (3IA) et dotée de partenariats majeurs avec les grands acteurs nationaux de la recherche, Université Côte d'Azur entend se placer parmi les meilleures universités européennes et consolider ainsi sa dimension internationale.

Institut d'Innovation et de Partenariats d'Université Côte d'Azur, l'IMREDD permet de réunir chercheurs et enseignants, étudiants, créateurs d'entreprises, partenaires économiques et collectivités dans une collaboration innovante sur un sujet d'enjeu sociétal : le territoire intelligent et résilient face à l'ensemble des problématiques environnementales. Imaginé et conçu autour d'une Plateforme Technologique, l'IMREDD mène un processus permanent d'expérimentation de solutions innovantes dans ses domaines d'activité stratégiques : énergie, mobilité, risques et environnement.